

ARTS MARTIAUX

Le kendo est un art martial japonais basé sur l'utilisation du sabre. Il diffère par sa forme et ses déplacements de l'escrime d'origine occidentale.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DURÉE	Coût (\$) Taxes incluses															Remarques			
							1 mois			2 mois			3 mois			4 mois			5 mois						
							EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM				
Club de Kendo	02 410 01	01	Débutant	Lu 18h30 à 19h55	00110	16 janv.-16 avril							43	54	86										1

NOTE : Tous les cours et pratiques sont annulés du 6 au 9 avril 2012 inclusivement (Pâques).

1. Tenue et/ou équipement obligatoire (à commander si nécessaire auprès de l'intervenant au 1^{er} cours) :

Kendo : le sabre de bambou (Shinai) peut être loué au coût d'environ 15 \$ pour la session pour les débutants. Les intermédiaires et avancés doivent se le procurer obligatoirement ainsi que le kendo-gi et hakama (costume) ;

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M : Membre du PEPS
NM : Non-membre du PEPS

Responsables : France Lebel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS
Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.